

3 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Dagneaux Estelle ;Duelz Marie coordinateur ;Heiderscheidt Nathalie ;Meyers Lucille (supplée Nyssen Jean-Paul) ;Neyt Philippe ;Nyssen Jean-Paul ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant devra avoir suivi le cours de niveau intermédiaire (LANGL1842) ou un cours d'un niveau similaire, correspondant au niveau B2 en compréhension à l'audition et au niveau C1 en compréhension à la lecture du « Cadre Européen Commun de référence pour les Langues » (Conseil d'Europe). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations telles que: la présentation d'un sujet spécifique à la psychologie, l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation), la préparation et la participation à une réunion professionnelle, la rédaction des courriels, les appels téléphoniques.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le domaine d'études. <p>Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation. Pouvoir comprendre des documents audiovisuels en rapport avec l'actualité et/ou le domaine d'études. Pouvoir exploiter les points pertinents d'un document dans une conversation interactive. Pouvoir suivre un discours dans une conversation courante entre plusieurs locuteurs, dans les principaux contextes socio-professionnels <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Expression orale individuelle:</p> <ol style="list-style-type: none"> Pouvoir présenter devant un auditoire, de manière claire et méthodique, un sujet complexe, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites. Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations du registre social et professionnel. Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du registre social et professionnel <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Expression écrite:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir rédiger un courriel qui puisse être compris sans effort par le destinataire et qui atteigne son objectif. Pouvoir rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Code:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique), la prononciation et l'intonation pour permettre une communication aisée et spontanée. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue: participation de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, en particulier une ou plusieurs présentation(s) orale(s) au cours. • Examen individuel (rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation + entretien d'embauche). • Examen collectif (tenue d'une réunion). <p>L'étudiant sera placé dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de 60 minutes en groupes de 18 étudiants maximum. • Chaque enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel • Guidance à la Salle Multimédia (SMM)
<p>Contenu</p>	<p>Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif dans les principaux contextes socio-professionnels</p> <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://moodleucl.uclouvain.be/</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus Interactive English for Psychology • Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle UCL)
<p>Autres infos</p>	<p>> 25 heures présentielles, 47 heures de travail autonome.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	3	LANGL1842	